

> FINANCEMENT DES TPE – PME



Objectif : veille concurrentielle sur les questions de financement des TPE-PME et de l'entrepreneuriat social en particulier. Cela inclut l'enjeu ressources privées pour doter les véhicules et produits financiers.

BANQUES

2017, plus de crédits bancaires pour les TPE et PME...

La fin de l'année 2017 **confirme la dynamique engagée depuis plusieurs mois, avec une belle augmentation des crédits bancaires** accordés aux TPE et PME (données Banque de France) : 391,4 Mds € de crédits mobilisés à fin octobre 2017 (crédits > 25 000 €), soit + 3,6 % sur un an et 255,4 Mds € de crédits vers les TPE (+ 5% en un an) à fin septembre 2017 dont près de la moitié pour leur équipement.

Décembre 2017 marque aussi une étape importante pour le secteur bancaire avec la **finalisation des accords Bâle III**, accords qui fixent les grands principes bancaires au niveau international. Débute maintenant l'étape de transposition de ces accords dans les cadres réglementaires et le droit local ; les banques auront cinq ans pour adopter cette réglementation. Cet accord, de large envergure, a des incidences importantes y compris pour France Active et la gestion de nos sociétés financières (France Active Garantie notamment). Le [communiqué de presse du président de l'ACPR, François Villeroy de Galhau, se veut optimiste](#) sur l'impact de ces accords qui permettront un maintien du dynamisme de crédit, en particulier vers les PME et TPE.

... cependant, des difficultés d'accès aux crédits persistent

Toutes ces bonnes nouvelles n'empêchent pas les **voix de s'élever pour souligner la difficulté persistante pour les petites entreprises dans leur accès au crédit bancaire**. C'est le constat des rapporteurs en charge de la mission « Financement des entreprises » lancée en 2017 dans le cadre des concertations préparatoires à la loi Pacte (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises, cf. focus plus bas dans le bulletin). Ainsi, la **directrice générale de l'incubateur The Family résume et illustre parfaitement ce sujet au travers de trois cas concrets de jeunes entrepreneurs** qui se sont vus refuser leur crédit, dont deux issus de quartiers prioritaires.

De même, le **Syndicat des indépendants pointe dans son dernier [Baromètre du financement des TPE](#) la difficulté récurrente d'accès aux crédits de trésorerie des TPE dans des conditions acceptables**. Cela ne fait que renforcer l'utilité et le sens de l'action quotidienne de notre mouvement qui vise justement à dépasser ces barrières et créer des ponts entre l'entrepreneur et la banque.



FINANCE RESPONSABLE

La finance verte et responsable était à l'honneur en fin d'année 2017 : à l'occasion du sommet de Paris pour le climat, le collectif « Finance for Tomorrow » a remis [50 propositions](#) pour que la finance soit en soutien à la transition énergétique et à la protection de l'environnement. "*Une finance qui favorise les solutions de long terme, une finance digitale et innovante connectée à l'économie réelle, une finance consciente de ses impacts environnementaux et sociaux, une finance qui investit dans le futur !*", selon son président Philippe Zaouati (directeur général de Mirova). Un [rapport](#) de l'ONG britannique ShareAction révèle que **les banques françaises** (BNP P, Société Générale et Crédit Agricole) sont **leaders sur la question du climat** ; en tête, BNP P, depuis son annonce de refus de financer l'exploitation du gaz et pétrole de schiste.

Cette prise de conscience de la responsabilité collective environnementale suscite aussi des interrogations. Comme l'exprime Nicolas Hulot, avec humour, lors de son discours d'ouverture de la journée Finance climat à Paris "*La finance au chevet de l'écologie...doit-on s'en inquiéter ou s'en réjouir ?*" Les débats portent notamment sur **l'absence de labels ambitieux ou de critères environnementaux pour définir la finance verte et responsable**, cela pouvant être un frein pour dépasser les déclarations de bonnes intentions et viser des actions à fort impact. Ainsi, le [Huffington Post](#) relaie le besoin de **plus de transparence et des critères lisibles pour encadrer la finance verte**.

INVESTISSEURS & FONDS D'INVESTISSEMENT

Contrats à impact social

En 2016, le gouvernement français lançait un appel à projet « **Contrats à impact social** » sur le modèle des partenariats public-privé initiés par le Royaume Uni. A ce jour, deux contrats de ce type ont été signés en France, dont un par l'Adie. Les annonces récentes du Haut-Commissaire à l'ESS dans le cadre du lancement de l'initiative French Impact (voir plus bas) prévoient de développer ce nouveau mode de financement. **L'Avise et l'Impact Invest Lab publient deux analyses** (à retrouver [ici](#) et [là](#)) qui présentent un **retour d'expérience sur des contrats similaires à l'étranger**, occasion de bien comprendre leurs enjeux et modalités de mise en œuvre.

Retrouvez aussi [l'article de France Active/CR DLA Financement](#) paru dans *Association mode d'emploi* sur ce sujet en avril 2017.

FINANCEMENT PARTICIPATIF

Finance participative France publie, comme chaque année, son [baromètre de la finance participative](#). En 2017, les **sommes collectées ont encore une fois fortement progressé pour atteindre 336 M€** (soit +44% en un an). Cette hausse est principalement portée par les plateformes de prêts (+102%) et de dons (+20%), la partie « investissement » est en recul (-15%) et les dernières annonces du gouvernement avec la suppression de l'incitation fiscale ISF PME ne devraient pas favoriser la reprise sur ce segment.

Un partenariat inédit entre l'univers bancaire et le financement participatif : Ulule et BNP Paribas lancent une [offre de financement complémentaire](#) dédiée aux créateurs d'entreprises. Tout porteur de projet ayant réussi une campagne de crowdfunding sur Ulule pourra bénéficier, après examen de son dossier, d'un financement bancaire complémentaire d'un montant au moins équivalent auprès de BNP Paribas (dans la limite de 50 000 €).



MECENAT – PHILANTHROPIE

L'inclination des particuliers pour la philanthropie est en baisse

Si les entreprises se tournent de plus en plus vers le mécénat, l'ambiance du côté des dons des citoyens semble plutôt en berne. La dernière édition de [l'étude sur la générosité des français](#), conduite par Recherches et Solidarités et portant sur les dons des français en 2016, montre que la tendance baissière observée depuis quatre ans se poursuit : **le nombre de donateurs a reculé de plus de 4% en 2016 et le montant des dons, jusqu'alors en augmentation, s'affiche pour la 1^{ère} année en stagnation**. D'autre part, la 10^e vague du [baromètre du don en confiance](#), réalisée par Kantar, indique que la proportion de français accordant leur confiance aux associations et fondations faisant appel aux dons a diminué de deux points en 2017, à 54% malgré l'augmentation de la part des jeunes de moins de 35 ans.

Si les français semblent moins enclins à la philanthropie, les règles du jeu évoluent toutefois favorablement : [Admical se félicite](#) ainsi d'avoir permis l'adoption d'un amendement permettant **l'élargissement du champ de la réduction d'impôt sur le revenu pour les dons faits par les particuliers aux fondations d'entreprises**. Alors qu'auparavant, seuls les salariés d'une entreprise pouvaient bénéficier d'une réduction d'impôts en cas de don à une fondation d'entreprise, désormais les mandataires sociaux, les sociétaires, les adhérents et les actionnaires pourront également en bénéficier.



ACCOMPAGNEMENT DES TPE – PME



Objectif : suivre les tendances et pratiques métier relatives à l'accompagnement des entrepreneurs.

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Maintien des crédits alloués au DLA en 2018 : bonne nouvelle ! Alors que le 1^{er} projet de loi de finances annonçait en octobre une diminution de 17,3% des crédits pour le budget global du DLA en 2018, l'Etat s'est finalement engagé à les maintenir au niveau de 2017, soit 10,4 M€.

Des premières informations que nous avons, le Haut-commissariat à l'ESS souhaite centrer l'action des DLA sur son cœur de cible historique, principalement les petites et moyennes associations.

Lancement de l'initiative French Impact et de l'accélérateur d'innovation sociale

1 Milliard € sur cinq ans. C'est ce que prévoit de mobiliser, sous forme de fonds publics et privés, [l'initiative French Impact](#) afin de favoriser l'amorçage (création d'un fond dédié dès le 2nd semestre 2018) et le changement d'échelle (notamment via le développement des contrats à impact social) des entreprises innovantes. A cela s'ajoute la labellisation par l'accélérateur French Impact de tous les organismes, territoires et programmes destinés à soutenir les projets d'innovation sociale (la campagne de labellisation commencera en mars 2018). Par ailleurs, un [appel à projets](#) destiné à sélectionner 10 à 15 entreprises de l'ESS pionnières de l'accélérateur pour entamer leur changement d'échelle est ouvert depuis le 18 janvier.

France Active participe aux temps de travail sur l'accélérateur et a déjà remis plusieurs propositions pour inscrire le réseau dans cette dynamique.

ACCOMPAGNEMENT AU REBOND

Des associations qui aident les entrepreneurs à rebondir après une faillite

Les nombreux **freins existants en France pour rebondir après un échec entrepreneurial font beaucoup l'actualité**, les solutions pour les dépasser également. Ainsi, deux associations sont à l'honneur dans un [article](#) des Echos : Second souffle et 60 000 rebonds. On y apprend que si la plupart des personnes



accompagnées se tournent vers l'emploi salarié dans les deux ans suivant l'échec, beaucoup reviennent par la suite à l'entrepreneuriat.



ENTREPRENEURIAT

Objectif : suivre les grandes tendances de l'entrepreneuriat en France et comprendre nos clients ; suivre l'évolution de leurs besoins de financement.

ETUDES GENERALISTES

2017, des français qui entreprennent

En 2017, la dynamique entrepreneuriale se maintient. Selon les statistiques Insee à fin décembre 2017, les créations d'entreprises (hors micro-entrepreneurs) augmentent de 6% par rapport à 2016. A noter cependant que cette croissance se ralentit par rapport à 2016, qui avait connu un bond exponentiel des créations (+12,5% pour les Entreprises individuelles et +10,2% pour les sociétés).

Fait marquant cependant sur la fin de l'année, un regain d'intérêt pour la forme « micro-entrepreneur » avec un bond de 23,3% des créations sous cette forme sur septembre-novembre 2017 par rapport aux huit premiers mois de l'année. Les raisons de ces choix ne sont pas vraiment expliquées, les annonces gouvernementales prévoyant le relèvement des plafonds de chiffre d'affaires autorisés pourraient être un facteur d'explication.

2017, des entrepreneurs qui s'engagent !

Si l'entrepreneuriat est à la mode, l'engagement également et cela concerne aussi bien les petites que les plus grandes entreprises, donnant lieu à de multiples études sur le sujet.

Ainsi, la 4^e édition du [Global Entrepreneur Report](#) de BNP Paribas, réalisée auprès de 2 700 entrepreneurs multimillionnaires dans 22 pays, révèle que 39% d'entre eux considèrent désormais l'impact social positif de leur(s) structure(s) comme un critère-clé d'évaluation de la performance, contre 10% il y a deux ans.

L'Insee a également réalisé un [focus](#) sur les pratiques environnementales des entreprises françaises. Des résultats intéressants qui montrent une réelle prise de conscience des entreprises mais une étape encore importante reste à franchir pour passer réellement de la prise de conscience à l'action. D'un côté, une entreprise sur deux déclare être engagée dans une logique de gestion économe des ressources mais d'un autre, les pratiques environnementales n'ont pas ou peu évolué depuis 5 ans.

C'est le même constat qui ressort d'une récente [enquête](#) de l'Uniopss sur les démarches de développement durable dans les secteurs sanitaire, social et médicosocial qui montre que si l'envie est bien là, des progrès importants restent à faire en matière d'environnement, de gouvernance et dans une moindre mesure sur les aspects sociaux et sociétaux. Cela renforce l'idée que « le statut ne fait pas la vertu » et que challenger les entrepreneurs sur l'engagement est pertinent aussi dans l'ESS...

La dynamique de coopération semble elle aussi se développer, et pas uniquement dans l'ESS où le sujet est beaucoup évoqué. Ainsi, les TPE développent de plus en plus leurs pratiques collaboratives ; d'après une [étude](#) réalisée par Kantar, plus de 20% des TPE interrogées ont prêté ou emprunté une ressource au cours des 12 derniers mois, le plus souvent à titre gratuit.

Tous ces éléments font écho aux propos tenus par Nicolas Hulot au siège du Medef au mois de décembre concernant une éventuelle réforme du code civil pour modifier l'article qui restreint l'objectif de l'entreprise



aux seuls intérêts des associés : « elle [la réforme] fera en sorte que les principes et valeurs de l'économie sociale et solidaire [...] deviennent désormais la norme et non plus l'exception »¹.

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Vers une recomposition des relations entre collectivités et ESS ?

A l'occasion de la publication de la 15^e édition de la France associative en mouvement, [Recherches et Solidarités pointe l'inquiétude et les difficultés importantes générées par la réforme des collectivités pour les associations](#). Une réforme qui a de nombreuses conséquences : nouveaux interlocuteurs au sein des collectivités, nouveaux périmètres, nouvelles orientations des ressources publiques.

Au travers de quatre études de cas ([Bretagne](#), [ville de Sceaux](#), [Nouvelle Aquitaine](#) et [communauté de commune en Haute-Marne](#)), le RTES analyse les relations entre acteurs de l'ESS et collectivités et fait émerger des propositions de nouvelles coopérations dans ce paysage recomposé.

La Tech For Good, c'est possible?

Et si **innovation sociale rimait avec innovation numérique** ? Autrement dit, comment le numérique peut servir les projets sociaux portés par les acteurs de l'ESS ? Le [nouveau Baromètre de l'entrepreneuriat social Convergences 2018](#) s'attaque à cette question au travers de nombreuses illustrations.

PAR PUBLICS

Les TPE dirigées par des femmes sont plus pérennes !

C'est ce que montre le dernier [baromètre](#) de Manageo, compilé d'après les données de près de 6 millions de TPE. Parmi les données mises en avant, on apprend que le risque de dépôt de bilan diminue de 38% si une TPE est dirigée par une femme plutôt qu'un homme.

Et du côté de l'entrepreneuriat social, une récente [enquête](#)² publiée par Empow'her montre des résultats très intéressants, notamment sur les différences homme /femme en termes de :

- secteurs d'activité (près de 50% des femmes sur le secteur « emploi/insertion » contre 24% hommes) ;
- salaires (27% des femmes interrogées déclarent gagner 2 000€/mois ou plus ; 55% pour les hommes) ;
- besoins d'accompagnement (5% des femmes interrogées déclarent n'avoir aucun besoin d'accompagnement ; 39% pour les hommes).

Comment l'entrepreneuriat est perçu par la jeunesse ?

Une [étude](#) réalisée par Opinion Way pour Ulule montre que, sur 1 000 jeunes de 18 à 35 ans interrogés, 54% ont déjà eu envie de créer une entreprise (7% l'ont fait). On y trouve des éléments sur leur perception des acteurs de l'accompagnement et du financement, des freins à la création d'entreprise, de la RSE, du rôle des banques, du financement participatif... Par exemple, les acteurs privilégiés pressentis pour les aider dans leurs démarches de création sont en premier lieu les banques (51%), suivies de près par les CCI (48%) puis les réseaux d'accompagnement (27%).

¹ Cette intervention s'inscrit dans le cadre plus global du Plan d'actions pour la croissance et la transformation des entreprises (Pacte) qui fait l'objet d'une analyse détaillée dans la partie Politiques publiques de ce bulletin.

² La méthodologie de cette enquête pourrait être plus développée (absence de données sur le nombre de personnes interrogées par exemple).

POLITIQUES PUBLIQUES

Objectif : suivre l'évolution des politiques publiques relatives à notre métier et notre environnement



NOMINATIONS

Depuis le 8 décembre dernier, **Eric Lombard**, ancien Directeur Général de Generali France, a été nommé **Directeur Général de la Caisse des dépôts**.

Le centriste **Hervé Morin**, Président de la région Normandie depuis 2016, a été élu **Président de l'Association des régions de France (ARF)** en novembre dernier.

ETAT

Déchiffrage du Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (Pacte)

Le 15 janvier 2018, Bruno Le Maire a lancé la consultation publique en ligne sur le plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises. Nous vous **proposons une analyse dédiée de ce Plan**, axées sur les trois thématiques les plus en lien avec l'action du réseau France Active : création/croissance/transmission/rebond ; partage de la valeur et engagement sociétal des entreprises ; financement.

France Active participe à la concertation, notamment sur l'accompagnement à la création d'entreprise et cherche à faire des correspondances avec l'autre pacte annoncé côté ESS concernant l'agrément Esus et l'accès à l'épargne salariale solidaire.

Le « plan Macron » pour les quartiers

Mi-novembre, le président de la République a appelé à une **mobilisation nationale pour les quartiers**, dans le but d'aboutir à un « plan » devant être présenté au mois de février 2018. Pour sa mise en œuvre, il a annoncé la sanctuarisation des crédits alloués aux associations dans le cadre de la politique de la ville pour l'ensemble du quinquennat. Une quarantaine d'engagements ont par ailleurs été pris pour « ramener le droit commun dans les quartiers » et « favoriser l'émancipation des habitants », notamment la mise en place du dispositif « emplois francs ». Est également prévue la **restructuration de l'Agence France Entrepreneur qui doit être « la porte d'entrée unique pour accompagner les entrepreneurs des quartiers »**. Retrouvez [ici](#) l'ensemble des engagements.

Lancement du plan de revitalisation des centres villes

Le 15 décembre dernier, le ministre de la Cohésion des territoires a lancé le [plan de revitalisation des centres de villes](#) petites et moyennes, baptisé "Action cœur de ville". Doté de 5 Mds € sur cinq ans, le plan reposera sur un nouvel outil contractuel, l'Opération de revitalisation de territoire (ORT) qui permettra entre autres de faire évoluer les règles de l'urbanisme commercial. Un lobbying est par ailleurs mené par différents acteurs pour que l'Etat aille plus loin en matière d'attractivité pour les TPE/PME, notamment le commerce de proximité que nous soutenons dans le cadre de la revitalisation des centres villes. Les préfets de région ont [jusqu'au 15 février](#) pour recenser les villes qui intégreront le plan Action cœur de ville (le panel total comportera entre 200 et 250 villes).

Des « parcours emploi-compétences » pour remplacer les contrats aidés

Jean-Marc Borello a remis le 16 janvier 2018 à Muriel Pénicaud son rapport intitulé « [Donnons-nous les moyens de l'inclusion](#) ». Il propose une analyse des enjeux liés à l'éloignement à l'emploi ainsi que plusieurs

